

53290



**NATIONS UNIES**  
**CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**

---



Distr. : LIMITEE

E/ECA/TRADE/90/20  
10 avril 1991

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Onzième réunion de la Conférence des  
ministres africains du commerce

Addis-Abeba (Ethiopie)  
15-19 avril 1991

**EXAMEN DES TENDANCES, DES POLITIQUES ET DES PERSPECTIVES  
CONCERNANT LE COMMERCE DES PRODUITS DE BASE POUR  
L'AMELIORATION DES RESULTATS DES EXPORTATIONS AFRICAINES**

## INTRODUCTION

1. La décennie des années 80 a été caractérisée en Afrique par des crises répétées de toutes sortes qui se sont traduites par une détérioration économique continue. Quels que soient les indicateurs socio-économiques utilisés, la situation de la région a été marquée par une régression importante et quelquefois précipitée. Entre 1980 et 1989, et sur une base annuelle, le revenu par habitant a baissé de 1,7%, la formation brute de capital fixe de 1,9%, le volume des exportations de 2,7% et les prix des produits de base de 3,1% tandis que le chômage a augmenté quatre fois plus vite que dans les années 70<sup>1</sup>.
2. La détérioration générale des conditions économiques et sociales en Afrique résulte directement à la fois de l'aggravation de la situation intérieure et de l'environnement économique extérieur extrêmement défavorable. Les marchés mondiaux des produits primaires généralement déprimés et très instables ont constitué l'un des plus importants facteurs négatifs, compte tenu de la forte dépendance de l'Afrique à l'égard des exportations de ces produits.
3. Le problème du secteur des produits de base a été en tête des préoccupations de l'Afrique en matière de développement au cours des 25 dernières années parce que son potentiel en termes de contribution à la croissance économique du continent n'avait pas été convenablement utilisé; ce constat s'est matérialisé par une demande des pays africains contenue dans la résolution 43/27 de l'Assemblée générale en date du 25 octobre 1988 relative à l'examen et à l'évaluation à mi-parcours de l'exécution du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990. C'est ce qui a conduit à la mise sur pied d'un groupe d'experts de haut niveau dans le but de formuler une stratégie appropriée pour le secteur des produits de base. En conséquence, le Groupe a publié un rapport intitulé : "Africa's Commodity Problems: Towards a Solution".
4. Le présent document vise notamment à faire une analyse de certaines des conclusions et propositions faites par le groupe précité (le Frazer Group), en particulier celles relatives à la nécessité d'une nouvelle approche stratégique au secteur des produits primaires de l'Afrique. Après la présente introduction, le document se livre à un bref aperçu des tendances et des perspectives actuelles pour les exportations de produits primaires d'Afrique, examine l'évolution défavorable des cours mondiaux et la détérioration des termes de l'échange des produits d'exportation africains. Une attention particulière est accordée aux restrictions en matière d'offre et aux défaillances du secteur des exportations qui en résultent étant donné qu'il s'agit d'un domaine où des mesures correctives immédiates pourraient être prises par les pays africains eux-mêmes. Le chapitre II porte sur un aperçu des contraintes internes telles que les effets négatifs sur la production aux fins d'exportation résultant d'une combinaison de mesures politiques intérieures, à savoir les contrôles de prix excessifs, les taux de change surévalués et les systèmes de commercialisation rigoureux.
5. Le chapitre III donne une illustration de certaines des mesures que les pays africains ont essayé de prendre. Autrement dit, la situation critique du secteur des produits de base n'est pas restée sans réponse de la part de nombre de pays où divers programmes d'ajustement structurel ont été lancés en vue de promouvoir la production des produits de base. Les politiques macro-économiques dans ce domaine comprennent la libéralisation des activités économiques, le réaligement des taux de change, l'amélioration de l'allocation des ressources. Le document analyse également la réponse des producteurs aux réformes et se termine en suggérant plusieurs recommandations sur les mesures propres à améliorer la performance du secteur des produits primaires en vue de maximiser sa contribution au développement économique de l'Afrique.

## I. TENDANCES ACTUELLES, PERSPECTIVES ET PRINCIPAUX PROBLEMES DES EXPORTATIONS DES PRODUITS PRIMAIRES DE L'AFRIQUE

6. Le commerce des produits de base détermine les objectifs de développement, la capacité d'emprunt et la possibilité d'assurer le service de la dette extérieure de la région. Son impact et ses incidences dépassent toute la gamme des politiques de développement. L'expérience des années 80 montre que l'effondrement des cours des produits de base était en grande partie responsable des problèmes de récession économique et d'augmentation du service de la dette que connaissent les pays africains. De plus, le commerce des produits de base a cessé d'être le moteur de la croissance étant donné que certains pays continuent de trouver leurs options en matière de politiques considérablement réduites du fait des mauvais résultats des exportations des produits primaires. Plusieurs facteurs se conjuguent pour aggraver la situation dans ce secteur. La crise des produits de base est peut-être le problème le plus important auquel font face les pays africains dans leurs efforts en vue du redressement économique, de la croissance et du développement.

### A. Forte dépendance à l'égard des exportations des produits primaires

7. La forte dépendance de l'Afrique vis-à-vis des exportations des produits primaires a toujours été une source de grave préoccupation pour le continent. Sa dépendance à l'égard des recettes d'exportation provenant des produits primaires est plus grande que dans toute autre région et, de plus, elle est restée à peu près la même au cours des deux décennies écoulées. Les revenus provenant de ces produits représentent normalement entre 85 et 95% des recettes totales des exportations selon les fluctuations des cours. La part du secteur des produits de base dans la production du PIB se situe entre 30 et 60% et fournit une part similaire d'emploi rémunéré.

8. La concentration des exportations sur quelques produits reste exceptionnellement élevée. Par exemple, même en excluant les exportateurs de pétrole, 20 pays africains dépendent d'un seul produit primaire pour plus de la moitié de leurs recettes d'exportation. Pour certains d'entre eux comme le Burundi, l'Ouganda ou la Zambie, ce chiffre dépasse 90%. Une analyse plus poussée révèle que 34 économies africaines tirent plus de 50% de leurs recettes d'exportation de deux produits seulement et pour une grande partie d'entre eux cette dépendance dépasse 60%. Pour 27 pays, ce ratio dépasse 70% des recettes d'exportation lorsqu'on envisage trois produits d'exportation<sup>2</sup>. Il n'est dès lors pas du tout surprenant qu'une telle situation rende la plupart des pays extrêmement vulnérables aux fluctuations des cours sur les marchés mondiaux ou à d'autres facteurs exogènes.

### B. Tendances défavorables des cours

9. Un effondrement notable des cours des produits de base a été observé durant les années 80, en particulier par rapport au niveau record de 1980. La perte de revenus qui en a résulté était telle qu'elle a considérablement perturbé la plupart des économies africaines. Pour la seule année 1986, la région a perdu environ un tiers de ses recettes d'exportation potentielles en raison essentiellement de la chute des cours<sup>3</sup>. La baisse continue des prix des exportations de café et de cacao qui ont atteint en 1989 leur niveau le plus faible depuis 14 ans a été particulièrement importante. Les effets dévastateurs de cette situation sur certains pays africains, notamment la Côte d'Ivoire, la République centrafricaine, le Cameroun, le Rwanda et l'Ouganda n'ont pas encore été totalement évalués. Malgré des récoltes records et des volumes d'exportation accrus, les recettes des exportateurs africains de ces produits ont été considérablement réduites. L'Organisation

interafricaine du café a estimé les pertes subies par ses 25 membres en 1990 à environ 1,5 milliard de dollars à cause de la dépression des cours<sup>4</sup>.

10. Une autre série de problèmes est liée aux fluctuations annuelles des cours. Les différentiels de valeur des recettes d'exportation qui en ont résulté tendent à perturber l'activité économique en dépit d'une évolution favorable des cours à certaines périodes. Par exemple, les fluctuations des recettes d'exportation de la bauxite en Guinée ou du coton au Burkina Faso ont très souvent dépassé 50% de leur valeur tendancielle avec des répercussions négatives assez importantes pour les économies respectives de ces pays. L'instabilité des cours, mesurée comme un écart du cours d'avec son niveau tendanciel exponentiel, n'a baissé que de façon marginale en ce qui concerne les produits africains d'exportation tels que le cacao, le café ou le thé durant les années 80 en comparaison avec les 15 années précédentes. Le sucre est un autre exemple et bien que l'indice pour ce produit fût quelque peu plus faible qu'avant, il s'élevait encore à 65%. Pour un certain nombre de produits minéraux et agricoles (par exemple le cuivre, l'aluminium ou l'huile d'arachide) il y a eu une plus grande instabilité<sup>5</sup>. Un compte assez détaillé des mouvements relatifs des prix pour certains produits de base est fourni dans le tableau 1 ci-dessous.

11. Comme déjà mentionné plus haut, les tendances défavorables des cours ont pour une bonne part entraîné des déficits importants des recettes d'exportation pour les pays africains durant les années 80. Pour ne donner qu'un exemple, en 1988 les produits non combustibles africains ont rapporté 18 milliards de dollars sur les marchés internationaux, soit 26% de moins en valeur réelle qu'en 1980 et 35% de moins qu'en 1970<sup>6</sup>. Il convient également de noter que les prévisions de prix pour la plupart des produits de base africains jusqu'en l'an 2000 ne font apparaître aucun accroissement notable étant donné que le volume de la demande mondiale va rester fondamentalement au même niveau. Par exemple, la Banque mondiale estime que les prix des exportations de cacao, de café, de cuivre et de coton<sup>7</sup> sont actuellement proches de leur tendance à long terme, en dépit de fortes fluctuations possibles dans les années à venir. Il est cependant très peu probable qu'il y ait des gains importants ou durables résultant de l'amélioration des niveaux des prix. Concernant le cuivre, il y a même une projection pour une baisse prononcée tandis que les prix des trois autres produits vont fluctuer autour de leurs niveaux actuels réels.

Tableau 1. Prix des exportations de certains produits de base, 1981-1989 (indice 1982 = 100)

	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989*
<u>Produits alimentaires, boissons et tabac</u>	107	111	95	89	83	101	106
Produits alimentaires dont							
Céréales	99	97	83	69	66	87	99
Maïs	126	126	103	81	70	99	109
Riz	94	85	74	72	78	103	94
Viande	93	88	84	82	93	99	97
Sucre	100	90	84	96	104	120	120
Bananes	114	99	101	102	101	119	128
Boissons, dont							
Café	102	113	107	137	86	93	98
Cacao en fèves	121	137	130	118	115	91	84
Thé	120	178	102	100	89	92	95
Tabac	102	102	101	90	86	89	95
Matières premières agricoles dont							
Grumes	93	112	91	100	147	155	152
Coton	110	125	97	82	117	108	118
Caoutchouc	125	112	88	95	115	136	130
Jute	92	178	202	91	107	124	124
<u>Minéraux et métaux non ferreux (pétrole exclu)</u>	105	99	93	88	104	155	179
Cuivre	107	93	96	93	121	175	219
Aluminium	145	127	105	116	157	275	223
Minerai de fer	92	89	86	83	85	88	101
Phosphate	87	90	80	80	73	85	98
<b>TOTAL CI-DESSUS</b>	<b>106</b>	<b>110</b>	<b>95</b>	<b>91</b>	<b>99</b>	<b>123</b>	<b>130</b>
<b>PETROLE BRUT</b>	<b>90</b>	<b>90</b>	<b>85</b>	<b>44</b>	<b>56</b>	<b>44</b>	<b>52</b>
<b>TOUS PRODUITS BASE</b>	<b>96</b>	<b>98</b>	<b>89</b>	<b>64</b>	<b>74</b>	<b>77</b>	<b>85</b>

Source : Calculs effectués sur la base des données de GATT, International Trade 88-89, Genève, 1989, Volume II, Table A 17. L'année 1982 a été prise comme base parce que l'année 1980 a été caractérisée par des prix exceptionnellement élevés pour la plupart des produits de base.

\* Premier trimestre.

### C. Détérioration des termes de l'échange

12. La situation des termes de l'échange n'a pas été particulièrement favorable à l'Afrique durant la décennie écoulée. En fait après un record en 1980, leur situation s'est régulièrement détériorée tout au long des années 80. D'après les calculs de la CNUCED, les termes de l'échange en 1988 ont chuté de plus de 40% par rapport au niveau de 1980 et d'environ 12% par rapport à celui de 1975<sup>8</sup>. Envisagée dans une perspective à plus long terme, cette détérioration des termes de l'échange laisse encore l'Afrique dans une situation meilleure au début des années 80 que dans les années 60. Cependant, la situation était pire en 1986-1987 comparée à celles des années 60 et on doit admettre que la baisse des termes de l'échange a gravement affecté la croissance économique du continent dans son ensemble.

### D. Insuffisance des résultats des exportations

13. Il convient de signaler que la faiblesse des niveaux des prix n'est pas le seul facteur de stagnation des exportations africaines de produits primaires. Il y a également des blocages au niveau de l'offre dans la région elle-même qui ont un impact négatif sur les résultats décevants du secteur. Ces contraintes pouvaient être mieux isolées et mesurées en termes de volume. Par exemple, durant les années 60, le volume des exportations de la région a crû de 6% par an en moyenne, mais depuis 1973, il a stagné ou baissé en termes matériels pour ce qui est de la plupart des produits et des pays. En 1989, le volume des exportations s'est contracté de 8,6%, après une baisse de 1,8% en 1988<sup>9</sup>.

14. La conséquence en a été que la part des exportations totales africaines du commerce mondial diminue depuis le début des années 70, sauf en 1980. En 1950, les exportations de la région constituaient 5,2% de la valeur des exportations mondiales et représentaient entre 4,1 et 4,2% durant les années 60 et 70. En 1985 cependant, cette proportion n'était que de 3,3%. La part de l'Afrique dans le commerce mondial est encore tombée à 2,2% en 1986 et à 2,1% en 1987 pour atteindre 1,9% en 1988 avant de se redresser légèrement en 1989 à 2,1%<sup>10</sup>. La part des exportations de l'Afrique pour la plupart de ses principaux produits primaires a connu des tendances à la baisse similaires aussi bien durant les 70 que 80. Entre 1970 et 1980 par exemple, les parts du marché mondial n'ont augmenté que pour 9 des 26 principaux produits primaires non combustibles d'exportation intéressant la région (poisson et produits de la pêche, sucre, thé, bauxite et phosphates). Pour l'ensemble du groupe, la proportion est tombée de 9,1 à 4,1% pendant la même période<sup>11</sup>. Au même moment les parts du marché pour d'importants produits africains d'exportation tels que le café, le cacao, le coton et le cuivre ont chuté de 20 à 40% par rapport à leurs niveaux de 1970<sup>12</sup>.

15. Cette tendance à la baisse ne s'est pas arrêtée dans les années 80. Dans le cas des 18 produits de base du Programme intégré pour les produits de base et des 10 produits essentiels d'exportation intéressant particulièrement les pays africains, les parts de marché de la région ont baissé durant la période 1981-1987 par rapport à la décennie précédente (voir tableau 2 ci-dessous). Au contraire, d'autres régions en développement et de nombreux pays développés à économie de marché ont montré qu'ils avaient bien réussi à accroître leur présence sur les marchés mondiaux pour les produits susmentionnés.

16. Les répercussions de cette marginalisation persistante de l'Afrique dans le commerce mondial sont un facteur inquiétant. Selon les estimations de la Banque mondiale, si les pays de l'Afrique subsaharienne avaient maintenu leur part de marché de 1970 pour les exportations de

produits hors pétrole et si les prix de ces produits étaient restés les mêmes, les recettes d'exportation de l'Afrique auraient été supérieures de 9 ou 10 milliards de dollars par an pour 1986-1987<sup>13</sup>. Même avec des cours déprimés comme pendant les années 80, le maintien des mêmes volumes d'exportation aurait rapporté à l'Afrique entre 3 et 4 milliards de dollars supplémentaires par an pour 1986-1987<sup>14</sup>. Il est donc possible de tirer de ces données statistiques certaines leçons dans le contexte de la production des produits primaires dans les pays africains.

Tableau 2. Parts des différentes régions dans les exportations des 18 produits de base et des 10 produits essentiels du Programme intégré pour les produits de base

Régions	18 produits de base		dont 10 produits essentiels	
	1970-1980	1981-1987	1970-1980	1981-1987
Total pays en développement	60,72	57,77	73,87	71,94
Afrique	14,99	11,42	19,00	16,11
Asie	20,35	21,80	22,13	23,28
Amérique latine	24,46	24,96	32,03	33,42
Pays développés à économie de marché	33,58	35,98	20,92	21,72
Europe orientale	4,93	4,35	4,33	3,99

Source : CNUCED, Manuel de statistiques du commerce international et du développement, 1989, TD/STAT.16.

- \* Voici la liste de ces produits de base (les 10 produits essentiels étant marqués d'un astérisque\*) : bananes, viande de boeuf, cacao en fèves\*, café\*, sucre\*, thé\*, huiles végétales et graines oléagineuses, coton et fil de coton\*, fibres dures et produits\*, jute et produits manufacturés\*, caoutchouc naturel\*, bois d'oeuvre, bauxite, cuivre\*, minerai de fer, minerai de manganèse, phosphate naturel et étain\*.

## II. APERCU DES CONTRAINTES INTERNES QUE CONNAISSENT LES PAYS POUR LA PRODUCTION DES PRODUITS PRIMAIRES ET LA PROMOTION DES EXPORTATIONS

17. En utilisant certaines des données du chapitre précédent, on peut arriver à la conclusion que les facteurs exogènes n'ont pas été les seuls en cause dans les problèmes que connaît l'Afrique dans le domaine de la production et des exportations des produits primaires. Comme souligné avec raison dans le rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur les problèmes des produits de base africains, d'autres raisons expliquant l'échec de ce secteur sont le faible niveau de productivité, la stagnation de la production et le manque de compétitivité y compris parfois des politiques gouvernementales peu judicieuses, une administration mal inspirée et une mauvaise organisation, une grave pénurie de services de recherche et de vulgarisation agricoles, une connaissance insuffisante des marchés internationaux, des investissements insuffisants dans les transports et autres infrastructures essentiels à une production efficace et compétitive ainsi qu'un cadre de politique économique offrant peu de stimulants aux investisseurs tant locaux qu'étrangers. La combinaison

de ces facteurs est une indication d'un environnement inadéquat dans lequel la croissance de la productivité et la compétitivité peuvent à peine être maintenues sans parler de leur accroissement<sup>15</sup>.

18. La présente étude est principalement axée sur les politiques et l'environnement macro-économiques dans lesquels opère le secteur des produits de base et qui tendent, soit à promouvoir sa croissance, soit à entraver une production efficace. Il y a assez d'éléments prouvant que, dans le passé, les politiques menées par les pays africains n'ont pas pleinement tenu compte des contraintes qui ont entravé l'expansion du commerce des produits primaires africains :

- a) Problèmes de la compétitivité des produits exportables découlant de politiques de prix inadéquates;
- b) Insuffisance des stimulants pour la promotion des exportations et taxation excessive des exportations;
- c) Politiques de taux de change peu réalistes et contrôles de change rigoureux;
- d) Absence de stabilité de l'offre qui fait que la présence continue des fournisseurs africains sur les marchés mondiaux n'est pas assurée;
- e) Rigidité des mécanismes de commercialisation avec une dépendance excessive à l'égard des entreprises commerciales d'Etat monopolistiques;
- f) Absence de normalisation adéquate et de contrôle de la qualité;
- g) Contrôle des circuits de commercialisation et de distribution par des entités étrangères, notamment par les sociétés transnationales et leurs pratiques commerciales restrictives;
- h) Une infrastructure sous-développée incapable de promouvoir la mobilité des biens et services; et
- i) Des mécanismes de crédit et d'assurance à l'exportation inadéquats.

19. Cette liste n'est nullement exhaustive. On peut encore l'allonger mais le but poursuivi était d'isoler l'impact d'un nombre limité de facteurs relatifs principalement à l'environnement macro-économique intéressant le secteur des produits de base. D'où l'accent mis sur les politiques de prix, l'organisation commerciale interne et externe, le régime commercial, les arrangements concernant le taux de change et d'autres mesures qui influencent directement la production des produits de base. A cette fin, un échantillon de 20 pays africains a été analysé<sup>16</sup>.

20. L'expérience de ces pays montre que durant les années 70 et la première moitié des années 80, la tendance générale était d'utiliser les contrôles des prix et du commerce par des organisations commerciales d'Etat monopolistiques combinés à l'allocation centralisée de crédit et de devises comme instrument principaux de politiques économiques. Tous ces instruments sont étroitement liés entre eux et font partie du modèle de développement avec un rôle prioritaire aussi bien dans la production que dans le commerce accordé au secteur public. Un autre trait caractéristique est le contrôle strict des activités économiques comprenant la formation des prix.

#### A. Effets des contrôles des prix sur la production et les exportations des produits

21. Dans la plupart des pays étudiés, les prix étaient administrés (fixes ou contrôlés) pour la majorité des produits exportables tout au long des deux décennies passées. Même si les prix fixes en eux-mêmes ne représentent pas nécessairement un phénomène défavorable, le principal problème était que, non seulement les contrôles excessifs conduisaient à la distorsion des structures des prix, mais que les prix aux producteurs étaient peu rémunérateurs (c'est-à-dire inférieurs aussi bien aux coûts de production qu'aux niveaux de parité à l'importation). Comme indiqué dans le rapport du Groupe d'experts mentionné plus haut, la part effective revenant aux producteurs réels d'un certain nombre des principaux produits d'exportation calculée en tant que ratio du prix officiel nominal à la production au prix de référence international, variait en 1987 pour 21 pays africains entre le plus bas qui était de 0,21% (pour le tabac au Malawi) et le plus élevé qui n'était que de 1,51% (pour les arachides en Gambie)<sup>17</sup>. L'effet décourageant des bas prix est tout à fait évident en termes de réduction de l'offre de produits de base en question, compromettant ainsi les perspectives d'exportation.

22. En Egypte par exemple, les prix tant à la ferme qu'au niveau des organismes d'Etat du riz, du blé, du coton et de la canne à sucre étaient très inférieurs aux cours internationaux entre 1970 et 1984, entraînant une baisse constante de la production excédentaire des cultures de plein champ exportables. De même au Zaïre, la production de produits de base d'exportation comme les palmistes, le caoutchouc naturel et le cacao en fèves a continué de baisser à cause du contrôle gouvernemental imposé sur les prix tandis que les exportations de ces produits traditionnels tels que l'huile de palme et le thé ont pratiquement disparu. Un autre exemple est celui de l'Ethiopie où les exportations de café, le seul produit d'exportation le plus important du pays, étaient presque exclusivement contrôlées par le Coffee Marketing Corporation (société de commercialisation du café) opérant dans un environnement de prix fixes et de sérieuses restrictions sur le commerce intérieur jusqu'en 1989. Cela a eu pour effet de faire baisser les prix à la ferme à un niveau de parité d'exportation (net de surtaxe à l'exportation et de taxe à la transaction) qui était très en dessous du prix du marché libre intérieur. Il en a résulté que les livraisons à la Coffee Marketing Corporation ont stagné et même baissé, réduisant ainsi les quantités exportables.

23. L'un des effets secondaires des contrôles de prix excessifs, outre la baisse de la production, était que des volumes accrus de produits exportables faisaient l'objet de contrebande au Zaïre (café et cacao), au Ghana (cacao) ou en Zambie (maïs, viande et sucre) pour ne citer que quelques cas. En général, les prix fixes ont fourni d'importants stimulants implicites pour les activités commerciales de rente et un arbitrage entre les marchés officiels et parallèles. Sur la base de données recueillies à cet égard, il est évident que l'un des éléments des politiques de prix mal conçues était la taxation excessive des exportations qui a eu tendance à diminuer la part du producteur dans le prix final. Par exemple, avant 1983, le Gouvernement zaïrois et les institutions publiques ont imposé aux exportations agricoles en moyenne 700 taxes au niveau central seulement. En Ethiopie, jusqu'en octobre 1989, la surtaxe sur les exportations de café a représenté 30% de la valeur f.o.b. des exportations de café.

#### B. Surévaluation du taux de change

24. Un autre aspect des politiques intérieures qui a eu un effet direct et indirect sur la production et le commerce des produits de base est la valeur de la monnaie du pays. Selon les estimations de la Banque mondiale, la tendance générale pour la plupart des pays africains à la fin des années 70 et au début des années 80 était celle d'une appréciation constante des taux de change

effectifs réels, venant à la suite de déficits budgétaires croissants, d'une inflation galopante et de l'impossibilité d'ajuster les politiques à la baisse des cours des exportations de produits primaires<sup>18</sup>. En d'autres termes, les taux de change surévalués combinés aux taxes sur les exportations et à la baisse des prix au producteur, affaiblissent les résultats des exportations depuis les années 70.

25. La situation était particulièrement difficile pour les pays dont les monnaies étaient non seulement surévaluées mais ne disposaient également d'aucun mécanisme de flexibilité. Ainsi, un pays comme l'Ethiopie a commencé de perdre sa marge de compétitivité sur les marchés d'exportation des légumineuses, des huiles végétales et des cuirs et peaux à cause d'une surévaluation persistante de sa monnaie nationale. L'érosion des incitations aux exportateurs du fait d'une monnaie surévaluée a été accentuée par la diminution des parts de production.

### C. Mécanismes de commercialisation inefficaces

26. Les systèmes de commercialisation des exportations dans pratiquement tous les pays examinés étaient jusqu'à récemment fondés sur les grands monopoles d'Etat sous forme d'offices de commercialisation ou de sociétés comme par exemple le Ghana Cocoa Board, l'Agricultural Export Authority au Maroc, le National Agricultural Marketing Board en Zambie et d'autres encore. L'accès des opérateurs privés aux activités d'exportation a été sévèrement limité par des formalités de licence prohibitives ou des rejets catégoriques. Comme conséquence, les systèmes étaient généralement caractérisés par l'absence de concurrence, la rigidité due au processus à plusieurs étapes de l'achat, du transport, du stockage internes et des opérations d'exportation effectives ainsi que par les rigidités des structures de l'emploi et des salaires. Peu de stimulants ont été fournis pour améliorer l'efficacité des entreprises commerciales d'Etat. En toute logique ces développements ont nécessité l'octroi de subventions à ces organisations concernant la plupart des produits exportés en dépit des bas prix payés aux producteurs encourageant ainsi une production inefficace et exerçant une pression sur les finances publiques.

27. L'absence d'une stratégie cohérente pour la gestion et la planification de la commercialisation et une promotion commerciale efficace ainsi qu'une étude de marché continue combinées à des structures de prix rigides ont eu pour résultat une adaptation lente et inadéquate à l'évolution de la demande mondiale de produits primaires. Les contraintes en matière d'offre et la baisse de compétitivité ont contribué par exemple à la contraction des exportations traditionnelles du Sénégal telles que les phosphates et le poisson en conserve. Des situations semblables ont été observées au Burundi, au Ghana, en Guinée-Bissau, au Maroc, en Zambie et dans de nombreux autres pays cités plus haut (paragraphe 19).

### D. Faible qualité des produits exportés

28. L'un des facteurs favorisant la réduction des parts du marché mondial pour les exportations de produits africains était l'incapacité de l'Afrique de maintenir des normes de qualité élevée des biens exportés sans parler d'assurer un approvisionnement sûr. Cela était largement dû aux effets dissuasifs des contrôles des prix, des systèmes de commercialisation rigides et des autres facteurs susmentionnés. On peut, à titre d'exemple, citer Madagascar et le Burundi. Dans le cas du premier, une qualité inégale des produits à l'exportation a entraîné la perte de marchés des clous de girofle au profit de fournisseurs comme le Sri Lanka, l'Indonésie et le Brésil qui ont pu assurer des normes de qualité supérieures. Quant au Burundi, son café arabica entièrement épuré recevait une prime de 18% en sus du prix à l'exportation du café partiellement épuré en 1983 qui a ensuite perdu plus de cinq fois sa valeur à cause de la baisse de la qualité (niveau élevé d'humidité). En

fait, pour de nombreux pays exportateurs de café la part du café entièrement épuré dans les exportations totales est trop faible.

### III. AJUSTEMENTS DE POLITIQUES RECENTS ET INCIDENCES DES REFORMES SUR LE SECTEUR DES PRODUITS DE BASE

29. La situation économique de la région était entrée dans une phase de crise au milieu des années 80. La nécessité d'entreprendre des réformes en vue du redressement des économies et de la relance d'un véritable développement est devenue plus qu'évidente comme en témoignait l'adoption du Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique, 1986-1990 et du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990. Il est évident que les réformes et les autres mesures importantes ont été adoptées dans le cadre du suivi des programmes ci-dessus. Durant la décennie, la plupart des pays africains ont mis en oeuvre au moins un programme de gestion macro-économique visant à la stabilisation, à l'ajustement structurel et au redressement économique global<sup>19</sup>. Au total, plus de 30 pays de la région ont lancé des programmes globaux en vue de réaliser une transformation radicale de leurs bases de production respectives. Pour l'échantillon de pays mentionné plus haut, tous sauf trois ont pris des mesures d'ajustement tandis qu'au moins 10 d'entre eux ont lancé des programmes d'ajustement globaux<sup>20</sup>. D'autres envisagent de faire la même chose dans l'avenir. Des mesures dans le contexte de l'ajustement macro-économique ayant un effet direct sur la production et le commerce des produits de base peuvent entrer dans les quatre grandes catégories suivantes :

#### A. Libéralisation des prix

30. L'un des faits les plus importants dans les politiques commerciales nationales a été l'encouragement d'une production et d'une commercialisation de produits de base plus importantes grâce à des mesures visant à atténuer les réglementations et contrôles excessifs y compris, en particulier, les contrôles des prix. L'approche la plus radicale a été celle du Kenya où le système de fixation des prix intérieurs pour le café et le thé - les principaux produits d'exportation - devait être totalement abandonné. Dans la majorité des pays cependant, l'objectif principal était de majorer les prix fixes et de libéraliser partiellement la formation des prix comme ce fut le cas au Burundi, en Ethiopie, au Ghana, au Sénégal, en République-Unie de Tanzanie, en Ouganda, au Zaïre et en Zambie. En conséquence, la part des producteurs dans le prix international du cacao, par exemple, a doublé au Ghana de 1986/1987 à 1988/1989 avec une forte réaction positive de la part des agriculteurs en termes d'offre supplémentaire. En Ethiopie, durant la campagne 1988/1989, il y a eu un accroissement cumulé de 30% des livraisons de café pour les exportations à la suite d'une amélioration des prix à la ferme et des marges de profit des opérateurs privés. Des réactions similaires ont été constatées au Zaïre et en Zambie avec des effets importants tels que la diminution de la contrebande et des activités de marché parallèle ainsi que l'expansion des superficies cultivées et l'introduction de nouvelles cultures.

31. Cependant, l'augmentation des prix ne peut être une panacée et, par conséquent, elle devrait être appliquée avec prudence et conjointement avec d'autres mesures dont notamment des politiques monétaires et fiscales plus rigoureuses. L'exemple de l'Ouganda est très instructif à cet égard puisqu'il démontre l'importance capitale des termes de l'échange pour l'évolution de la production et des exportations de produits primaires. En Ouganda, les prix du café payés par le Coffee Marketing Board se sont accrus de 182% mais cela a coïncidé avec des cours mondiaux plus bas, contribuant ainsi à alimenter l'inflation étant donné que les achats aux producteurs se traduisaient

immédiatement par des revenus plus élevés tandis que les devises étaient gagnées avec un retard considérable et à des prix impossibles à prévoir. Un autre facteur était lié à un système bancaire faible qui ne pouvait pas stériliser les recettes intérieures excédentaires des producteurs de café à cause notamment des taux d'intérêt réels négatifs.

### B. Réalignment des taux de change

32. Durant la seconde moitié des années 80, les taux de change nominaux dans la plupart des pays africains ont baissé entraînant une chute des taux de change effectifs réels. La dépréciation des monnaies aurait entraîné certains gains pour le secteur des produits de base dans des pays tels que le Ghana, le Kenya, le Malawi, le Maroc, la Zambie et le Zaïre. De nombreux pays africains dont le Botswana, l'Égypte, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Malawi, la Mauritanie, le Maroc, le Nigéria, le Zaïre, la Zambie et le Zimbabwe ont adopté des systèmes plus souples afin de maintenir leurs taux de change correctement alignés. Ces systèmes comportaient, dans certains cas, des ventes aux enchères hebdomadaires ou bimensuelles et des taux de change doubles. Certains pays avaient recours à des taux flottants.

33. Cependant, le degré d'amélioration et, par conséquent, le bien-fondé des ajustements de taux de change sont encore difficiles à juger à cause en partie de l'instabilité sans précédent des principales monnaies et des changements importants dans les prix internationaux pour la plupart des produits primaires africains exportables. Cet environnement économique international changeant et incertain a sensiblement aggravé les difficultés d'ajustement du secteur extérieur de l'Afrique.

### C. Relâchement des contrôles sur le commerce intérieur et extérieur et réorganisation du secteur public

34. Une nouvelle évolution intervenue dans la plupart des pays africains est la reconnaissance du rôle du secteur privé comme élément complémentaire dans le développement national et cela est manifeste dans la déréglementation et la libéralisation des activités économiques. Simultanément, le degré d'engagement direct de l'Etat dans la production et la distribution se réduit progressivement. Les gouvernements mettent fin à leurs monopoles sur le commerce des exportations dans de nombreux pays tels que la Zambie (maïs et engrais), le Maroc (tous les produits alimentaires) etc. Parallèlement, les contrôles sur le commerce intérieur sont levés. L'efficacité de la chaîne de commercialisation s'est améliorée du fait de la concurrence accrue des opérateurs du secteur privé. Un nombre limité de pays sont même allés plus loin en libéralisant le régime des importations afin d'améliorer l'allocation générale de ressources, y compris les devises, et de rationaliser les structures des prix. Par exemple, au Maroc, la libéralisation des importations a été suivie d'une réduction des restrictions quantitatives et d'un recours aux tarifs comme principal moyen de réglementer les importations, une baisse des tarifs et de la taxe spéciale à l'importation, l'élimination de la taxe statistique sur les exportations, la levée des interdictions sur certaines catégories d'importations et le relâchement des conditions d'obtention des licences pour les importateurs. Des réformes similaires ont été introduites au Burundi et en République-Unie de Tanzanie.

35. Un autre élément des réformes entreprises par les gouvernements africains porte sur la gestion des entreprises publiques. Les résultats financiers généralement médiocres de ces entreprises, en particulier celles engagées dans les activités d'import/export qui nécessitaient des subventions considérables ont entraîné des charges budgétaires et des distorsions dans l'allocation de ressources avec comme conséquence une utilisation inefficace du capital. Pour cette raison, de

nombreux pays ont été incités à prendre des mesures visant avant tout à améliorer leur gestion; et ils se sont ensuite, retiré de certains secteurs au profit d'entreprises privées. Dans la première catégorie les mesures comprenaient des contrats de gestion ou d'exécution et d'autres formes d'accroissement de l'autonomie opérationnelle des entreprises publiques, la privatisation et la liquidation de sociétés d'Etat déficitaires et l'adoption de meilleurs programmes d'investissement public.

#### D. Amélioration des finances publiques et de l'allocation de ressources

36. La plupart des gouvernements africains ont cherché à réduire leurs déficits budgétaires et à réduire ou réorienter leurs dépenses publiques de manière à accroître l'épargne intérieure et à améliorer l'allocation de ressources. Les données disponibles indiquent que les dépenses publiques totales moyennes en prix constants avaient baissé en 1986, faisant suite à un accroissement de 32% entre 1980 et 1985<sup>21</sup>. Au cours des dernières années, les gouvernements ont surtout appliqué des politiques d'austérité avec une légère croissance des dépenses publiques<sup>22</sup>. Les déficits publics, soit en tant que proportion des dépenses totales ou des revenus, soit en tant que part du PIB, ont fortement chuté dans la plupart des pays durant les quatre à cinq dernières années. L'un des moyens utilisés pour restructurer les dépenses publiques passait par la réduction des salaires nominaux et l'accroissement de la flexibilité des salaires qui ont contribué à réduire la part de la masse salariale dans les budgets des gouvernements. Au nombre des autres mesures figuraient celles visant à promouvoir l'utilisation efficace des ressources et à optimiser leur allocation grâce à l'accroissement des taux d'intérêt et à des politiques budgétaires rigoureuses. Cependant, dans l'échantillon étudié, seuls 10 pays auraient relevé les taux d'intérêt ou levé les mesures de contrôle les concernant tandis que les taux prêteurs réels positifs axés sur le marché n'ont été maintenus que dans quelques uns comme le Kenya, le Zimbabwe ou le Malawi. Dans le dernier cas, des taux réels positifs n'ont été réalisés qu'en 1989. Pour beaucoup de pays, les taux d'intérêt réels sont restés négatifs comme en Algérie ou en Ouganda où les taux nominaux ont même chuté malgré l'inflation croissante.

#### E. Bref aperçu de l'impact des réformes sur les résultats du secteur des produits de base

37. Actuellement, il est peut-être prématuré d'évaluer pleinement les effets de l'ajustement structurel appliqué par les pays africains à cause de plusieurs facteurs. Le premier est le fait que la plupart des programmes de réforme n'ont démarré que récemment et qu'il faut un certain temps pour que les nouvelles politiques donnent des résultats qui se traduiraient par une croissance effective. En outre, la gravité des déséquilibres économiques structurels de l'Afrique et la vulnérabilité de la plupart des pays aux perturbations tendent à masquer l'impact des réformes sur les résultats économiques en général, la production et les exportations des produits de base en particulier. En dépit de ce fait, les données récentes semblent indiquer que l'ajustement structurel commence à améliorer, quoique de façon marginale, les résultats du secteur des exportations des produits primaires dans un certain nombre de pays africains.

38. En conséquence, une combinaison de dévaluations nominales et de libéralisation du marché a conduit au relèvement des prix réels à la production dans de nombreux pays. La réponse immédiate des producteurs aux niveaux plus élevés des prix a été importante dans certains cas comme pour le cacao au Ghana. Cependant, l'absence de données complètes et suffisamment détaillées pour les trois dernières années rend difficile la réalisation d'une analyse détaillée à cet égard. Néanmoins, les tendances générales pour 32 produits de base exportés par les pays africains révèlent qu'en 1987, les volumes exportés ont augmenté pour 13 produits, ont continué de baisser

pour 15 produits et ont stagné pour quatre produits. Cela ne dénote aucune amélioration notable de la situation par rapport à celle qui prévalait durant la période 1983-1986. Cela représente plutôt un renversement de la tendance à la baisse durant la décennie précédente<sup>23</sup>.

39. Certains des éléments du programme tels que le réaligement des taux de change et le relèvement des prix à la production n'ont pas toujours produit tous les avantages attendus à cause des rigidités structurelles importantes dans de nombreux pays africains. En même temps, ces résultats peu satisfaisants pouvaient être imputés au fait que les réformes n'ont pas été systématiquement appliquées par tous les pays. Ce fait souligne la nécessité de mettre en oeuvre des programmes globaux comprenant l'amélioration de l'allocation des ressources grâce au resserrement du crédit, la réduction ou l'élimination des déficits budgétaires, le relâchement des contrôles tant sur le commerce intérieur qu'extérieur, des mesures propres à accroître l'efficacité du secteur public et la dépréciation réelle des monnaies nationales ainsi que d'autres, ce qui n'a pas toujours été le cas. De toute façon diverses études récentes montrent qu'il y a une corrélation étroite entre l'exécution du programme, la réalisation d'objectifs d'ajustement et l'amélioration des résultats économiques<sup>24</sup>.

40. Parallèlement, la mise en oeuvre de programmes d'ajustement structurel a suscité plusieurs préoccupations, notamment par la Conférence des ministres de la CEA en mai 1989<sup>25</sup>. Celle-ci a souligné que les coûts humains et sociaux de l'ajustement avaient souvent été plus importants que les avantages réels ou supposés de ces programmes. Les gouvernements africains sont donc à présent plus conscients de la nécessité de s'attaquer aux conséquences sociales de la mise en oeuvre des réformes. Autrement dit, les programmes devront s'attacher à maximiser les avantages sociaux et à réduire au minimum les coûts de l'ajustement. Cependant, les coûts à court terme de l'ajustement et les coûts à plus long terme résultant d'une absence totale d'ajustement doivent être mis en balance.

41. L'expérience des dernières années souligne également l'importance capitale de l'évolution des termes de l'échange pour le maintien des réformes puisque, dans certains cas, des programmes d'ajustement ayant une bonne chance de réussite se sont effondrés à cause de l'évolution défavorable des cours internationaux malgré les tendances généralement bonnes à cet égard durant les dernières années (amélioration des termes de l'échange pour l'Afrique de 2,4 % en 1988 et de 8,1 % en 1989)<sup>26</sup>. Au contraire, certains pays, en particulier les exportateurs de café, ont connu des déboires à cause de la chute des cours mondiaux qui a compromis la mise en oeuvre des réformes.

#### IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

42. Le bref aperçu des tendances actuelles des exportations de produits primaires semble indiquer que l'Afrique fait face actuellement à une grave crise dans ce secteur, qui s'est intensifiée durant les années 80. Les pays de la région éprouvent de plus en plus de difficultés à maintenir les niveaux actuels de croissance à partir des recettes d'exportation des produits de base en raison de problèmes à la fois externes et internes. En conséquence, une nouvelle approche de la crise des produits de base est essentielle et devrait comprendre une stratégie nouvelle, plus agressive dans ce secteur de la part des pays africains. De même, des engagements concrets sont requis de la part des pays industrialisés en vue de créer un environnement favorable pour la promotion des exportations des produits primaires du continent. La communauté internationale devrait donc accepter de changer d'attitude et de politiques commerciales à l'égard des exportations des produits de base des pays africains dans le cadre du PANUREDA.

43. Le principal fardeau de l'ajustement devra de toute façon être supporté par les pays africains eux-mêmes. De l'analyse faite plus haut il ressort que beaucoup de problèmes existent en ce qui concerne l'offre, avec une production entravée par tout un ensemble de politiques peu judicieuses et de contrôles rigoureux. En conséquence, l'objectif principal dans la relance du secteur des produits primaires et la maximisation de sa contribution au développement économique de la région sera d'accroître son efficacité globale et sa compétitivité et de renverser les tendances à la baisse de l'offre exportable.

44. Un argument fréquemment avancé contre l'expansion vigoureuse des exportations de produits de base est que la demande mondiale généralement inélastique suggère qu'un comportement agressif en matière d'offre de la part de tout producteur pourrait en définitive affecter l'ensemble du secteur en faisant baisser les cours déjà faibles. Même si cela est vrai comme hypothèse générale sur les marchés mondiaux hautement compétitifs, c'était exactement l'attitude agressive en matière d'exportations de la part de certains pays en développement des autres régions durant les années 70 et 80 qui avait réduit les parts de marché de l'Afrique. La production africaine pour la plupart des produits de base à l'exclusion du cacao, du café et du cuivre représente une part relativement faible du marché mondial et, de ce point de vue, n'affecte pas notablement les niveaux des prix. Puisque les perspectives de cours sensiblement plus élevés pour la plupart des produits primaires ne sont pas brillantes dans un avenir prévisible, les recettes d'exportation doivent augmenter grâce à l'accroissement de l'offre de tels produits, grâce à l'amélioration de leur qualité et à la diversification de la base d'exportation. La concurrence est un impératif sur le marché mondial puisque les tentatives visant à isoler les producteurs de la concurrence ont généralement conduit à la stagnation et à la baisse d'efficacité.

45. Il convient de souligner qu'une telle approche ne signifie en aucun cas que la dépendance excessive à l'égard des exportations de produits primaires devrait se perpétuer ou que l'Afrique devrait chercher à faire davantage baisser les cours des produits de base par une saturation de l'offre. Elle ne suggère pas non plus que les exportations de produits primaires devraient être encouragées aux dépens de la diversification de la production exportable. Au contraire le principe de base de ce qui précède n'est pas contesté. Le présent document est axé sur les mesures visant à faire en sorte que les recettes d'exportation des produits primaires atteignent le niveau maximum possible dans les conditions en vigueur sur les marchés mondiaux. En conséquence, on pourrait à cet égard recommander les mesures pratiques suivantes<sup>27</sup> :

a) Au niveau national

- i) Créer un environnement économique favorable de manière à ce qu'il contribue davantage à une croissance accélérée, notamment dans le secteur des exportations des produits primaires et veiller à ce que les politiques macro-économiques notamment le taux de change, le régime du commerce extérieur, la taxation, la fixation des prix, la répartition des ressources etc soient axées sur le marché, conçues et mises en oeuvre de façon à donner l'impulsion au secteur des exportations et garantir une croissance des économies tirée par les exportations;
- ii) Formuler, dans le cadre de la stratégie de développement globale, un programme de promotion des exportations des produits primaires, y compris toutes les mesures d'appui, en vue d'accroître l'efficacité et la compétitivité

de ce secteur et de lui permettre de regagner les marchés perdus pour les produits d'exportation traditionnels;

- iii) Réduire les contrôles et, chaque fois que c'est possible, libéraliser totalement les politiques des prix intérieurs des produits d'exportation afin de rendre ce secteur plus souple et adaptable aux conditions du marché mondial et, veiller en même temps à ce que des stimulants adéquats soient fournis aux producteurs en vue de parvenir par ce moyen à des niveaux de prix plus rémunérateurs;
- iv) Adopter des mesures d'incitation supplémentaires en faveur des producteurs de produits de base d'exportation, à savoir un meilleur accès des petits producteurs aux facteurs de production, la baisse des coûts des facteurs de production grâce à un système d'exemption des droits de douane pour les matières premières essentielles, les pièces de rechange et les machines, des mécanismes de maintien des recettes d'exportation et des politiques d'imposition assouplies de manière à se dégager de la dépendance excessive à l'égard des taxes sur les exportations et faire en sorte que celle-ci cessent d'être la principale source de recettes fiscales;
- v) Améliorer l'efficacité des circuits de commercialisation en passant à des mécanismes institutionnels plus souples et moins centralisés, en transformant les organismes para-publics en entreprises autonomes capables d'assurer leur autofinancement, en supprimant les monopoles d'exportation et en libéralisant les conditions d'accès aux activités d'exportation, en simplifiant les procédures administratives pour les activités de commerce extérieur et en définissant clairement les tâches de chaque catégorie d'opérateurs commerciaux;
- vi) Chercher à faire participer directement les producteurs à la commercialisation de leurs produits de base en encourageant la création d'associations de producteurs et de coopératives et de leurs instruments de commercialisation extérieure qui devraient également assurer la consolidation de l'offre;
- vii) Evaluer de façon critique les possibilités de développement des exportations des produits primaires vers d'autres débouchés, y compris en particulier d'autres régions en développement et l'Europe orientale et adopter des programmes de promotion des exportations visant à développer ces marchés;
- viii) Tirer un meilleur parti des divers mécanismes de commercialisation internationaux existants pour les produits primaires tels que les ventes aux enchères, les contrats à long terme, les échanges compensés et en particulier les bourses de commerce et les marchés à terme afin de tirer le maximum d'avantages de l'usage de ces arrangements, et de développer la commercialisation directe des produits primaires dans les pays consommateurs;
- ix) Formuler et mettre en oeuvre des politiques de gestion de l'offre efficaces, y compris les stocks régulateurs, l'ajustement à long terme et la

rationalisation de la production pour garantir la stabilité de l'offre et une plus grande adaptation de l'offre à l'évolution de la demande;

- x) Introduire des politiques prévoyant l'amélioration systématique des facilités de stockage et de transport et l'accès des opérateurs et des producteurs aux circuits de transport et de distribution de manière à promouvoir la compétitivité des produits d'exportation.
- b) Au niveau régional
- i) Promouvoir la coopération au sein des organisations régionales de producteurs dans le but d'améliorer la gestion et la stabilité de l'offre du marché, la coordination des stratégies des ventes, l'étude de marchés, la mise au point du produit ainsi que les nouvelles utilisations des produits traditionnels;
  - ii) Développer de vastes réseaux d'information commerciale utilisant les techniques de traitement électronique de l'information aux niveaux régional et sous-régional de manière à fournir des informations opportunes et précises sur la situation de l'offre et de la demande et d'améliorer les échanges de données entre les producteurs africains et les opérateurs;
  - iii) Améliorer la recherche sur les nouvelles utilisations des produits primaires d'exportation intéressant l'Afrique, augmenter les ressources allouées à la recherche et à la mise au point du produit, promouvoir la coopération et la communication entre les institutions africaines de recherche, intensifier les efforts pour appliquer les technologies connues et nouvellement mises au point à la production africaine de produits de base.
- c) Au niveau international
- i) Encourager l'établissement de coentreprises et d'associations commerciales grâce à des accords et des contrats à long terme entre pays africains et pays développés dans le but de transférer progressivement la transformation des produits primaires des pays développés aux pays africains en développement producteurs;
  - ii) Inviter les pays développés à renégocier ou à rétablir les accords internationaux sur les produits de base comportant des dispositions sur la stabilisation des cours en ce qui concerne les principaux produits d'exportation des pays africains; à chaque fois que cela est possible, passer également des accords à long terme entre producteurs/consommateurs et pays acheteurs;
  - iii) Essayer de persuader les pays industrialisés d'abolir les restrictions quantitatives sur les importations des produits primaires provenant d'Afrique et libéraliser progressivement les contrôles, y compris en particulier les contingentements de la CEE sur les produits agricoles ainsi que les droits et taxes internes élevés qui frappent les boissons tropicales;

- iv) Engager un nouveau dialogue visant à améliorer l'efficacité des mécanismes de compensation des déficits des recettes d'exportation, à savoir le STABEX et le SYSMIN de la CEE et la Facilité de financement compensatoire et pour imprévus du FMI grâce à l'accroissement des ressources allouées auxdits mécanismes, à l'élargissement de la gamme des produits pouvant prétendre à la compensation et à la simplification des procédures de calcul des déficits d'exportation.

NOTES

- 1) Voir CEA, Rapport économique sur l'Afrique, 1990, Commission économique pour l'Afrique, E/ECA/CM.16/3
- 2) Calculé sur la base des données fournies dans Africa's Commodity Problems: Towards a solution, rapport du Groupe d'experts sur les problèmes des produits de base de l'Afrique, UNCTAD/EDM/ATF/1 1990.
- 3) CEA, Rapport économique sur l'Afrique, 1990, E/ECA/CM.16/3, Addis-Abeba 1990
- 4) Ibid
- 5) UNCTAD, Commodity Yearbook 1989, New York, 1989
- 6) Africa's Commodity Problems pp. 15-16.
- 7) Sub-Saharan Africa: From Crisis to Sustainable Growth, International Bank for Reconstruction and Development, Washington 1989, p.32
- 8) CNUCED, Manuel de statistiques du commerce international et du développement, New York, 1989, tableaux 2.5 et 2.6
- 9) Rapport économique sur l'Afrique, 1990
- 10) op.cit
- 11) Africa's Commodity Problems p.20
- 12) Ibid p.16
- 13) From Crisis to Sustainable Growth p.20
- 14) Estimations du secrétariat de la CEA
- 15) Africa's Commodity Problems p.30
- 16) Il s'agit des pays suivants : Algérie, Botswana, Burundi, Egypte, Ethiopie, Ghana, Guinée-Bissau, Kenya, Madagascar, Malawi, Maroc, Sénégal, Rwanda, Soudan, République-Unie de Tanzanie, Tunisie, Ouganda, Zaïre, Zambie et Zimbabwe. La plupart des données sont tirées des rapports de pays de la Banque mondiale et des études de pays du secrétariat de la CEA ainsi que d'une étude non publiée de la CEA "The Impact of domestic policies on the production and trade of commodities in the African region with special reference to a selected number of countries".
- 17) Africa's Commodity Problems, tableau 8, pp 124-146
- 18) From Crisis to Sustainable Growth p.28

- 19) Situation économique critique en Afrique : Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique 1986-1990 - Examen à mi-parcours de l'exécution du Programme d'action des Nations Unies, Rapport du Secrétaire général, A/43/500 août 1988
- 20) Y compris, entre autres, les programmes de redressement économique en République-Unie de Tanzanie (1986) et en Ouganda (1987), les ajustements en matière de politiques au Burundi et au Rwanda etc.
- 21) Examen à mi-parcours
- 22) Rapport économique sur l'Afrique 1990
- 23) Voir UNCTAD Commodity Yearbook 1989, TD/B/C/.1/STAT 6, New York, 1989
- 24) Comme le soutient Saleh M. Nsuli dans "Structural Adjustment in Sub-Saharan Africa", Finance and Development, September 1989, p.30
- 25) Voir "Cadre africain de référence pour les programmes d'ajustement structurel en vue du redressement et de la transformation socio-économiques" E/ECA/CM.15/6/Rev.3
- 26) Rapport économique sur l'Afrique, 1990
- 27) Ces recommandations sont en grande partie fondées sur les conclusions du rapport "Africa's Commodity Problems" cité plus haut, sur le document de la CEA "Stratégies pour la relance, le redressement et la croissance du commerce africain dans les années 90" (E/ECA/TRADE/89/25/Rev.3) qui, au moment de la rédaction du présent document, était susceptible d'être présenté à la session extraordinaire de la Conférence des ministres africains du commerce en décembre 1990 ainsi que sur les propositions contenues dans le document de la CEA intitulé "African Commodity Policies and Options" (E/ECA/TRADE/93, septembre 1987) et sur le document de l'OUA "Africa's Reaction to the Report Africa's Commodity Problems: Towards a Solution" (doc COM./PLEN.3(II)Rev.1, août 1990).